

Association des Maîtres Agriculteurs de Suisse Romande

Procès-verbal de la 63^{ème} assemblée générale annuelle du vendredi 10 décembre 2021 à Bevaix.

Présidence : Sébastien Pasche

Secrétariat : Simon Egger

- Ordre du jour :
1. Approbation du PV de l'AG 2019
 2. Rapport du comité :
 - A. du président
 - B. du délégué à la commission de maîtrise
 - C. du délégué à Agora
 3. Comptes 2020 et 2021 et rapports de la commission de gestion
 4. Réorganisation de la structure de l'AMASR
 - 4.1. Approbation des statuts
 5. Cotisations 2022
 6. Election du comité
 7. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion (Valais)
 8. Proclamation des membres honoraires (volées 1995-1996 et 1970-1971)
 9. Admission des nouveaux membres (volées 2020 et 2021)
 10. Propositions individuelles et divers

Il est 9h40 lorsque notre président Sébastien Pasche souhaite la bienvenue à tous les parlementaires, les invités, les représentants de la presse, ainsi qu'à toutes les personnes présentes, et ouvre notre 63^{ème} assemblée générale. Il propose, ensuite, de passer directement au premier point de l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'AG 2019

Le PV de l'assemblée générale 2019 (comme il n'y a pas eu d'AG en 2020) est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du comité

A. Le rapport du Président

Qui aurait imaginé les événements de ces deux dernières années. 2020, année historique, avec ce fameux Covid, qui a complètement chamboulé notre manière de vivre. Cela a brassé les cartes et coupé nos habitudes, mettant plus ou moins à mal certains acteurs de notre système, l'économie, telle peut-être une guerre des temps modernes.

Une chose est à admettre, l'agriculture Suisse, là, a pris de la valeur et ressenti son importance, sa raison d'être fondamentale pour effectuer son travail, le vrai, la tâche la plus noble qui soit sur notre planète : nourrir sa population. Doit-on vivre de tels événements pour prendre conscience de l'importance de notre métier ? C'est une question qui m'a traversé l'esprit.

Pour ce qui est de l'année agricole, nous pouvons dire que dans l'ensemble, l'année 2020, a été très correcte. Hormis pour nos producteurs de sucre, qui eux, arrivent dans une impasse économique qui pourrait bien faire chavirer le bateau, si aucune mesure n'est prise à ce sujet.

Malheureusement, si les primes ont augmenté, les rendements 2021, de celle-ci, ne vont pas remettre la patate à ses producteurs.

D'ailleurs, 2021, parlons-en. L'année a bien débuté avec des conditions de mise en place des cultures qui font du bien. Aucun stress, un très bon travail laissant présager le meilleur pour la suite de nos cultures. Mais voilà, début mai, la météo a décidé de mettre son grain de sel là-dedans, et la pluie que l'on aurait souhaité d'autres années s'est mise à tomber en masse : plus de 200 mm par mois pour arriver à un cumul de 700 à 800 litres, avec des températures fraîches, voire froides. Et en plus, vous ajoutez à cela les orages du 28 juin avec de la grêle et des inondations, et l'on a anéanti nos espoirs de récoltes.

D'ailleurs si celles-ci ont commencé dans de bien brèves conditions : des moissonneuses batteuses plantées à tout bout de champ, suivi par des temps de chute qui ne jouent pas. Quant aux autres cultures, elles ont aussi souffert de cette météo. Et pour preuve, si nous avions presque oublié à quel point les produits phytosanitaires sont importants, cette année nous l'a clairement démontré. Paradoxe ou hasard, deux initiatives sur le sujet se retrouvaient en votation populaire le 13 juin. Celles-ci ont fort heureusement clairement été refusées, montrant le soutien et la confiance que notre population nous donne. Nous pouvons les remercier pour cette attitude à notre égard. Et, en même temps, dire un grand merci à tous nos paysans qui se sont investis dans cette campagne.

Ceci dit, les deux initiatives ont beau avoir été refusées, le train continue, malgré tout, immuablement sur sa lancée, avec une réduction importante des moyens de lutte contre les maladies et ravageurs qui touchent l'agriculture en général. Je me permets d'ailleurs là une petite réflexion personnelle : si l'objectif principal est la durabilité, il me semble évident que lors de décision sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, tous les éléments ayant des causes à effet doivent être pris en considération. L'aspect énergétique, social, environnemental et économique sont les clés de la réussite. Avons-nous perdu cette notion ? C'est une des questions que je me pose. L'aspect aléatoire vers lequel nous nous orientons, avec une grande augmentation du risque de perte de rendement ou de la culture dans sa totalité sont le résultat irréfutable auquel nous conduit cette politique qui dresse des plans sur la comète, sans en mesurer les conséquences. Ajoutez à cela, les paramètres climatiques qui vont de plus en plus être fait d'épisodes extrêmes, tant au niveau des températures que de celui des précipitations, avec de longues périodes sèches, ou très certainement l'irrigation va devenir incontournable, en tout cas dans certaines cultures. Et à contrario, dans d'autres cas de figures où les précipitations seront plus difficiles à maîtriser.

Si je fais la synthèse de ces éléments, je me demande si nous serons toujours en mesure, à l'avenir, de remplir notre mission : soit garantir un auto-approvisionnement de 50% à 60% de nos citoyens.

Tous ces éléments montrent que les défis ne manquent pas dans notre métier. Et rien ne laisse présager, ni ne prouve que la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, pourrait ne pas changer radicalement de direction.

Mais revenons à notre année, après les moissons, les récoltes d'automne ont, elles aussi, été particulières : rendement en pommes-de-terre, inférieurs de 30%, avec des conditions très difficiles au départ, mais heureusement la pluie qui est arrivée début septembre a fortement aidé et, finalement, nous avons pu effectuer nos travaux dans de bonnes conditions. La betterave a, elle aussi, souffert et les rendements ne sont de loin pas ce que l'on pouvait espérer. Quant aux autres volets qui touchent l'agriculture ou notre profession en particulier : nous allons à nouveau faire face à une initiative, l'année prochaine probablement, sur l'élevage intensif, donc à nouveau du pain sur la planche pour la profession.

Voilà, j'en termine avec l'année agricole et me glisse dans ce qui a occupé votre comité.

L'AMASR a, elle aussi, tourné au ralenti en 2020 et 2021 : une sortie à ski, quelques séances, une de celle-ci pour l'organisation de la remise de diplôme 2020 qui n'a finalement pas eu lieu sous la forme habituelle. Ensuite, pour la consultation pour la formation initiale en 3 ou 4 ans, pour finalement aboutir à une solution intermédiaire 3 + 1, c'est-à-dire 3 ans de formation de base, plus une année de

spécialisation donnant accès au brevet. Nous nous sommes aussi rencontrés pour avancer et finaliser le projet de fusion des régions de notre association dont je vais vous parler tout à l'heure.

La remise de diplôme 2021 a, quant à elle, eu lieu à Crissier le 19 novembre et je tiens, encore une fois, à dire un grand merci à toute l'équipe qui a œuvré pour que cette magnifique journée très conviviale puisse avoir lieu.

B. Du délégué à la commission de maîtrise

Philippe Bise précise que malgré les incertitudes liées au covid en mars 2020, la décision avait été prise de maintenir les examens pour la volée en cours (tout en respectant les besoins des candidats et experts : port du masque, distance, etc.). La situation était, tout de même, particulière, et les candidats, comme les enseignants, en ont certainement souffert avec des cours à distance ainsi que des échanges réduits entre eux. Cela explique certainement le fait que certains examens se sont avérés plus compliqués. Il nous présente les chiffres concernant le brevet et la maîtrise :

1. Pour le brevet, 40 diplômes ont été décernés en 2020 et 33 en 2021.
110 candidats sont inscrits pour l'étude et la visite de l'exploitation pour la session 2022.
Le taux d'échec global se situe à 16.8% en 2020 et 19.9% en 2021.
Certains modules comme les grandes cultures subissent toujours de forts taux d'échecs avec 43% en 2021 et 27% en 2020. Cela s'explique probablement par des connaissances en sortant du CFC assez basiques, alors qu'au brevet, il faut être capable de faire le lien plus complexe entre technique et économie. Le module bétail laitier montre également un taux d'échecs élevé avec 37% en 2020 et 23% en 2021, même si cela s'améliore.
Un module grandes cultures spécialisé a été créé où il est question de betteraves, pommes de terre, tabac, etc. ; le taux d'échec est également élevé avec 33% en 2021.
Le taux d'échec à l'examen final de brevet questionne parce qu'il est encore très élevé ; également au niveau suisse romand puisqu'il est bien plus élevé que dans la partie suisse allemande, en effet, les épreuves 1 et 2 sont nationales. Lorsque les chiffres sont regardés plus en détail, cette différence de taux d'échec s'explique par le nombre plus élevé de candidats qui se présentent en suisse romande alors que le nombre de brevets décernés est équivalent dans les deux parties de la Suisse. L'épreuve étude d'exploitation montre encore des taux d'échecs trop importants, alors que la visite d'exploitation se passe mieux.
2. Pour la maîtrise, 9 diplômes ont été décernés en 2020 et 17 en 2021.
24 candidats sont inscrits pour le business plan et l'entretien en 2022.
Pour les modules de maîtrise, notamment, l'économie politique et politique agricole, une amélioration significative est notée après avoir recentré la manière de travailler sur ces sujets. Par contre, lorsqu'il est question de l'examen final, le taux d'échec reste important, notamment pour le business plan avec 40% en 2021. Philippe explique ce résultat par le manque d'échanges entre eux subit par les candidats avec la situation Covid.
Il mentionne le fait qu'il y a encore trop peu de candidats qui se présentent à la maîtrise et souhaite encourager les brevetés à s'y présenter.

Il remercie finalement l'équipe qui a organisé la remise des diplômes 2021.

Nous remercions Philippe pour sa présentation.

C. Du délégué Agora

Fabrice Nagel, notre représentant à Agora, prend la parole pour son 5^{ème} rapport. Il remercie de la confiance qui lui est accordée pour cette tâche.

Le comité AGORA s'est réuni à 6 reprises et lors de l'Assemblée Générale en 2021, cela a été plus compliqué qu'auparavant en fonction des exigences sanitaires, soit en présentiel soit par vidéoconférence. Les sujets suivants y ont été abordés :

- | | |
|---|---------------------------------|
| -La communication | -Les comptes |
| -L'Assemblée générale | -La PA22+ |
| -Les initiatives populaires (juin) | -Problèmes de grands prédateurs |
| -Les problèmes de dégâts naturels
(gel, inondations/orages, montée des lacs) | -Les révisions de lois |
| -La révision de la formation professionnelle | -Les marchés |
| | -Etc... |

Les initiatives populaires concernant la profession étaient le gros morceau de cette année et ont pris beaucoup de place. Le résultat est réjouissant (sauf peut-être pour celle sur le CO2, victime de l'engouement sur les initiatives phytos). Fabrice souligne qu'il est positif d'être encore écouté et compris par la population, même si la campagne a été compliquée et déstabilisante. Malheureusement, il faut s'attendre à une initiative populaire envers la profession chaque année à venir. En effet, une initiative sur l'élevage intensif sera votée en 2022, et certainement sur la biodiversité en 2023. Elles seront probablement toujours plus compliquées à démentir ou contre argumenter, car toujours plus émotionnelles.

Nous remercions Fabrice pour son rapport.

3. Comptes 2020 et 2021 et rapports de la commission de gestion

Elodie Freymond, collaboratrice AGORA et caissière de l'AMASR nous présente les comptes 2020 et 2021.

Nous commençons par le bilan pour 2020 :

- Dans les passifs, il y a 220.- dans compte en attente qui correspondent aux cotisations payées à double.
- Les charges à payer concernent, principalement, les vacations et la facture d'AGORA, ainsi que d'autres petites factures en attente, dont notamment les repas encaissés à la remise des diplômes.
- Les 1212.55CHF de capital de la remise des diplômes 2019 sont mentionnés parce que le groupement genevois n'avait pas de comptes et l'AMASR s'est occupé de faire la caisse.
- Pour 2021, les comptes CCP et deposito ont été regroupés à la banque pour éviter des frais de gestion trop importants.

		2021	2020
ACTIFS	CCP 12-15064-6	75'732.65 CHF	27'775.15 CHF
	CCP déposito	0.00 CHF	41'162.75 CHF
	Débiteurs	360.00 CHF	200.00 CHF
	AT - Produits à recevoir		
		<u>76'092.65 CHF</u>	<u>69'137.90 CHF</u>
PASSIFS	Créanciers	0.00 CHF	0.00 CHF
	Compte d'attente	110.00 CHF	220.00 CHF
	PT - Charges à payer	16'025.60 CHF	17'532.95 CHF
	Produits constatés d'avance		0.00 CHF
	Capital propre	49'713.00 CHF	49'200.50 CHF
	Perte / Bénéfice de l'exercice	8'231.80 CHF	171.90 CHF
	Capital RD 2019 grmt genevois	2'012.55 CHF	2'012.55 CHF
	Total passifs	<u>76'092.95 CHF</u>	<u>69'137.90 CHF</u>

Pour les pertes et profits 2020 et 2021 :

- Dans dons, il s'agit des dons des membres honoraires qu'Elodie remercie.
- En 2020, les 22'820.- de la remise des diplômes concernent celle de 2019, l'AMASR s'est occupée de l'entier de la caisse, notamment des repas et du sponsoring. En 2021, il n'y a rien puisque la remise des diplômes 2020 n'a pas eu lieu.
- Au niveau des pertes sur débiteurs, en 2020, 120.- correspondent aux cotisations non payées, un tri a été fait et ces membres ont été sortis de l'Association.
- La grande différence entre les produits totaux de 2020 et 2021 s'explique par l'absence de remise des diplômes en 2020.
- Dans les charges de 2020, les 800.- de dons sont les prix des lauréats de 2020 comme il n'y a pas eu de remise de diplômes.
- Aucun frais concernant l'assemblée générale en 2021 puisqu'il n'y a pas eu d'AG 2020.
- Pas de charges non plus pour organe de révision puisque les comptes 2020 et 2021 ont été révisés en même temps.
- En 2021, SwissExpo n'a pas eu lieu, nous retrouvons donc des charges pour publicité et manifestations à 0.-
- Les charges pour administration comprennent la facture d'AGORA, les vacances du comité. En 2020, il y a eu un peu plus de charges parce que des enveloppes et papiers à en-tête ont dû être réimprimés.
- En 2021, le bénéfice est donc de 8'231.80CHF, ce bon résultat est expliqué par des charges administratives moins importantes, le fait qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale et que le comité s'est moins réunis que les années précédentes.

Produits	31.10.2021	31.10.2020
Cotisations	12'120.00 CHF	12'930.00 CHF
Cotisations groupements	2'570.00 CHF	2'700.00 CHF
Dons	9'756.00 CHF	9'085.00 CHF
Remise des diplômes	0.00 CHF	22'820.00 CHF
Pertes sur débiteurs	0.00 CHF	120.00 CHF
Intérêts reçus	0.00 CHF	21.65 CHF
Produits extraordinaires		
Total Produits	24'446.00 CHF	47'436.65 CHF
Charges		
Remboursement aux groupements régionaux	2'570.00 CHF	2'700.00 CHF
Charges remise des diplômes	0.00 CHF	22'820.00 CHF
Dons, sponsors	0.00 CHF	800.00 CHF
Assemblée générale	0.00 CHF	2'646.00 CHF
Cotisations organisations	1'894.60 CHF	1'891.40 CHF
Charges pour organe de révision	0.00 CHF	455.40 CHF
Publicité, manifestations	0.00 CHF	324.90 CHF
Administration	11'575.60 CHF	15'129.15 CHF
Frais comptes postaux	174.00 CHF	157.60 CHF
Total Charges	16'214.20 CHF	46'924.45 CHF
Résultat de l'exercice - perte	8'231.80 CHF	512.20 CHF

Elodie Freymond présente ensuite le budget 2022 :

Produits	Budget 2022
Cotisations	13'240.00 CHF
Cotisations groupements	2'800.00 CHF
Dons	8'500.00 CHF
Remise des diplômes	13'000.00 CHF
Pertes sur débiteurs	0.00 CHF
Intérêts reçus	0.00 CHF
Total Produits	37'540.00 CHF
Charges	
Remboursement aux groupements régionaux	2'800.00 CHF
Charges remise des diplômes	13'000.00 CHF
Dons, sponsors	0.00 CHF
Assemblée générale	3'500.00 CHF
Cotisations organisations	2'000.00 CHF
Charges pour organe de révision	500.00 CHF
Publicité, manifestations	400.00 CHF
Administration	17'440.00 CHF
Frais comptes postaux	250.00 CHF
Total Charges	39'890.00 CHF
Résultat de l'exercice	-2'350.00 CHF

Par la suite, M. Marc Besson de la commission de gestion nous fait son rapport :

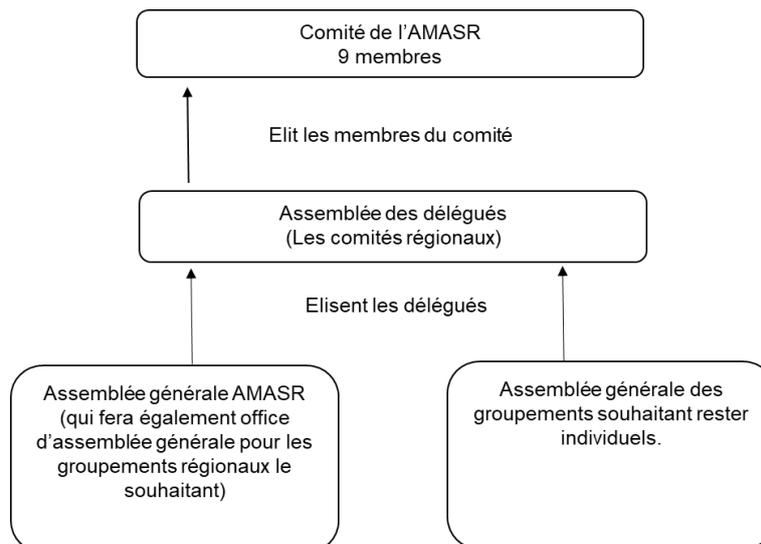
Marc Besson et Francis Lang se sont réunis le 17 novembre 2021 à Thierrens chez le président Sébastien Pasche. Ce jour-là, les comptes et toutes les pièces justificatives de l'exercice du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 leur ont été présentés par notre comptable, Elodie Freymond. Sur la base de leur examen, toutes les pièces comptables étaient conformes.

La commission remercie Elodie Freymond pour la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée de valider les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

L'assemblée accepte l'ensemble des comptes à l'unanimité.

4. Réorganisation de la structure de l'AMASR

Lors de l'assemblée générale 2019, une esquisse de ce que pourrait devenir l'AMASR à l'avenir a été présentée. Ce projet de réorganisation a été pensé car le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer et l'âge moyen des agriculteurs d'augmenter ; et donc il est de plus en plus difficile d'avoir des gens qui viennent aux assemblées et qui s'investissent dans les comités. La démarche est partie des 3 groupements vaudois qui ont réfléchi à se regrouper, puis la réflexion est allée plus loin avec l'idée de finalement fusionner toutes les régions. Cela aurait également l'avantage de gérer la caisse différemment ainsi que d'organiser des sorties ou activités en commun.



Actuellement, il y a 9 membres au Comité de 9 régions différentes. Les comités régionaux étaient eux composés de 3 à 5 membres.

Dans l'idée de dissoudre ces comités régionaux, le but est de garder 3 délégués par régions (qui sont élus au sein de l'assemblée générale de l'AMASR), qui amènent les informations au Comité de l'AMASR (composé d'un délégué par région choisit par l'assemblée des délégués). La spécialité est que certains groupements (2 groupements vaudois) voulant garder leur individualité pourront le faire, mais plutôt sous un statut d'amicale et non plus comme place statutaire à l'AMASR. Les cotisations des membres (40.-) étaient scindées en deux, 10.- pour le groupement et 30.- pour la caisse de l'AMASR ; à l'avenir les 40.- de cotisations iront entièrement à l'AMASR.

La fusion, telle que présentée, est acceptée par l'assemblée.

4.1. Approbation des statuts

Les statuts ont donc été modifiés pour correspondre à la réorganisation. Ils sont disponibles sur le site de l'AMASR. Ce sont surtout des détails qui ont été modifiés afin de pouvoir fonctionner selon le nouveau modèle.

L'assemblée accepte les nouveaux statuts, à une abstention près.

5. Cotisations 2022

Pour les cotisations 2022, le comité propose de ne rien changer, soit 40.- par personne.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Election du comité

Après 3 ans +1 (puisque 2020 était particulière), le président, Sébastien Pasche, est sortant.

Les 8 autres membres sont réélus par acclamation par l'assemblée.

Pour remplacer Sébastien Pasche qui est délégué de la région Broye (Vaud), le comité propose M. Jonas Porchet, agriculteur de 26 ans à Ferlens. Il exploite un domaine d'une trentaine d'hectares, avec des grandes cultures (maïs, triticale, blé et tournesol) et des taureaux d'engraissement.

Aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée. Jonas Porchet est donc élu par acclamation.

Pour la présidence, le comité propose d'élire Fabrice Nagel. Il est élu par l'assemblée à l'unanimité.

Le comité est composé de :

Fabrice Nagel	Jura	Président
Christophe Vuissoz	Valais	Vice-Président
Simon Egger	Vaud, Nord	Secrétaire
Jonas Porchet	Vaud, Broye	
Jérôme Humbert-Droz	Neuchâtel	
Maryline Linder	Vaud, La Côte	
Thomas Läser	Genève	
Cyrille Gassmann	Fribourg	
Philémon Klopfenstein	Jura-Bernois	

7. Election d'un 2^{ème} suppléant à la commission de gestion (Valais)

Afin d'élire un nouveau membre à la commission de gestion issu du Valais, Christophe Vuissoz, représentant valaisan, propose M. Stéphane Zürcher, qui est élu à l'unanimité.

La Commission de gestion 2022 sera donc composée de :

M. Francis Lang	Orbe	Rapporteur
Mme. Audrey Sylvestre	Fahy	Membre
M. Marc Jaquet	Meinier	Membre
M. Jonas Porchet	Ferlens	1 ^{er} suppléant
M. Stéphane Zürcher	Vouvry	2 ^{ème} suppléant

8. Proclamation des membres honoraires (volées 1995-1996 et 1970-1971)

Comme l'assemblée générale n'a pas eu lieu en 2020, les membres honoraires des quatre volées 1995-1996 et 1970-1971 sont présentés.

Les membres de la volée 1970 :

Monsieur	AFFOLTER	Charles	1313	Ferreyres
Monsieur	ANDRE	Richard	1169	Yens
Monsieur	AUBRY	Germain	2350	Saignelégier
Monsieur	CLEMENT	Charles	1148	Cuarnens
Monsieur	COLLAUD	Jean-Marie	1566	Saint-Aubin
<i>Monsieur</i>	<i>COTTING</i>	<i>Henri</i>	<i>1731</i>	<i>Ependes</i>
Monsieur	HAEFELI	Roland	1268	Begnins
Monsieur	JOYET	Gérard	1033	Cheseaux
<i>Monsieur</i>	<i>LAEDERMANN</i>	<i>Pierre-A.</i>	<i>1955</i>	<i>Chamoson</i>
<i>Monsieur</i>	<i>MIEVILLE</i>	<i>Willy</i>	<i>1412</i>	<i>Valeyres-sous-Ursins</i>
Monsieur	MINGER	Gérard	2736	Sorvilier
Monsieur	Solliard	René	1162	Saint-Prex

Les membres de la volée 1971 :

Monsieur	BADOUX	Samuel	1526	Forel-sur-Lucens
Monsieur	BALMER	Paul-André	2052	Fontainemelon
Monsieur	CHATELANAT	Edouard	1552	Trey
Monsieur	CHATTON	Jean	1783	Pensier
Monsieur	CHENAUX	Bernard	1124	Gollion
<i>Monsieur</i>	<i>CONOD</i>	<i>Jacques</i>	<i>1356</i>	<i>La Russille</i>
Monsieur	COURVOISIER	Raymond	1416	Pailly
<i>Monsieur</i>	<i>CRETEGNY</i>	<i>Bernard</i>	<i>1304</i>	<i>Cossonay</i>
<i>Monsieur</i>	<i>CURTET</i>	<i>Joël</i>	<i>1326</i>	<i>Juriens</i>
<i>Monsieur</i>	<i>DUCOMMUN</i>	<i>J-Willy</i>	<i>2058</i>	<i>Le Pâquier</i>
Monsieur	FATTEBERT	Jean	1682	Villars-Bramard
Monsieur	GROUX	Marcel	1131	Tolochenaz
Monsieur	GUIGNARD	Henri	1439	Rances
Monsieur	GUIGNARD	Louis	1439	Rances
<i>Monsieur</i>	<i>JATON</i>	<i>Philippe</i>	<i>1063</i>	<i>Chapelle-sur-Moudon</i>
Monsieur	MAYOR	André	1510	Moudon
<i>Monsieur</i>	<i>MONACHON</i>	<i>Eric</i>	<i>1063</i>	<i>Chapelle-sur-Moudon</i>
Monsieur	MONNARD	Roland	1149	Berolle
Monsieur	MORET	Jean-Claude	1030	Bussigny
Monsieur	PRADERVAND	René	1233	Loëx
Monsieur	ROSERENS	Paul	1906	Charrat
Monsieur	RUFER	Fritz	1114	Colombier
Monsieur	VULLIOUD	Albert	1036	Sullens

Les membres de la volée 1995 :

Monsieur	BARRAS	Jérôme	1720	Chésopelloz
Monsieur	BORCARD	Dominique	1666	Grandvillard
Monsieur	CHOLLET	Michel	1627	Vaulruz
Monsieur	DELABAYS	Robert	1697	La Joux
Monsieur	DUBEY	Philippe	1670	Ursy
Monsieur	GAPANY	Olivier	1646	Echarlens
Monsieur	GAVILLET	Claude	1670	Bionnens
Monsieur	GONIN	Philippe	1417	Essertines
Monsieur	HENNEBERGER	Claude	1041	Bottens
Monsieur	HOFER	Christian	1185	Mont-sur-Rolle
Monsieur	JORDAN	Stéphane	1406	Rueyres
Monsieur	JOST	Pierre-Yves	1580	Avenches
Monsieur	LATTION	Pascal	1893	Muraz-Collombey
Monsieur	MAYOR	Jean-Luc	1860	Aigle
Monsieur	MESSER	Thierry	1541	Morens
Monsieur	PAPE	Jean-François	2807	Pleigne
Monsieur	PAVILLARD	Eric	1317	Orny
Monsieur	ROSSIER	Samuel	1175	Lavigny
Monsieur	SCIBOZ	Christian	1754	Avry-sur-Matran
Monsieur	THERAULAZ	Bernard	1674	Vuarmarens
Monsieur	ULDRY	Stéphane	1687	Estévenens
Monsieur	VULLIENS	Patrick	1063	Boulens
Monsieur	ZOELL	Pierre-Alain	1145	Bière
Monsieur	ZÜRCHER	Stéphane	1896	Vouvry

Les membres de la volée 1996 :

Monsieur	AEBERHARD	Bertrand	1694	Chavannes-sous-Orsonnens
Monsieur	AEBI	Frédéric	1279	Chavannes de Bogis
Monsieur	AEBISCHER	Dominique	1470	Estavayer-le-Lac
Monsieur	BAPST	Jean-Claude	1530	Payerne
Monsieur	BRASEY	Dominique	1473	Font
Monsieur	CONUS	Claude	1673	Ecublens
Monsieur	COSANDEY	Edouard	1846	Chessel
Monsieur	COUCET	Olivier	1562	Corcelles-près-Payerne
Monsieur	CRAUSAZ	Emmanuel	1474	Châbles
Monsieur	CRETEGNY	Gilles	1008	Prilly
Monsieur	CRETEGNY	Jacky Philippe	1304	Allens
Monsieur	GENOUD	Roch	1808	Les Monts-de-Corsier
Monsieur	GRANDJEAN	Sébastien	1663	Epagny
Monsieur	GREMAUD	Florent	1627	Vaulruz
Monsieur	JENNI	Bertrand	1423	Villars-Burquin
Monsieur	KILCHOER	Gilles	1724	Praroman
Monsieur	LONGCHAMP	Dominique	1042	Assens
Monsieur	MARMY	Joël	1690	Villaz-St-Pierre

Monsieur	MARTIN	Patric	1432	Belmont-sur-Yverdon
Monsieur	MAURON	Stéphane	1679	Villaraboud
Monsieur	MENOUD	René	1687	Vuisternens-devant-Romont
Monsieur	OGAY	Laurent	1682	Lovatens
Monsieur	OVERNEY	Laurent	1482	Cugy
Monsieur	PANCHAUD	Bertrand	1670	Esmonts
Monsieur	PERRIN	Pascal	1551	Vers-chez-Perrin
Monsieur	RACINE	Yves	2516	Lamboing
Monsieur	REYMOND	Didier	1072	Forel (Lavaux)
Monsieur	RIMAZ	Benoît	1564	Domdidier
Monsieur	SAVOY	Nicolas	1646	Echarlens
Monsieur	SCHUMACHER	Konrad	2515	Prêles
Monsieur	SCHWAB	Laurent	2523	Lignièrès
Monsieur	THARIN	Serge	1536	Combremont-le-Petit

9. Admission des nouveaux membres (volées 2020 et 2021)

Pour l'année 2020, nous accueillons 9 nouveaux membres dans nos rangs :

Monsieur	Barras	Lionel	1763	Granges-Paccot
Madame	Baumberger	Noémie	1261	Longirod
Madame	Chenevard	Mélissa	1082	Corcelles-le-Jorat
Monsieur	Jorand	Martial	1681	Billens
Monsieur	Nicolet	Sylvain	1741	Cottens
Monsieur	Pittet	Simon	1116	Cottens
Monsieur	Raynaud	Colin	1660	Château-d'Oex
Monsieur	Raynaud	Corentin	1660	Château-d'Oex
Monsieur	Widmer	Yonnel	1279	Bogis-Bossey

Pour l'année 2021, nous accueillons 17 nouveaux membres dans nos rangs :

Monsieur	Bapst	Richard	1725	Posieux
Monsieur	Cardinaux	Florian	1699	Bouloz
Monsieur	Chappuis	Nicolas	1148	Cuarnens
Monsieur	Darbellay	Quentin	1941	Vollèges
Monsieur	Dénervaud	Steve	1684	Mézières
Monsieur	Fasel	Damien	1489	Murist
Monsieur	Frossard	Thibaut	2950	Courgenay
Monsieur	Gatabin	Ludovic	1307	Lussery-Villars
Monsieur	Gerber	Bruno	1418	Vuarrens
Monsieur	Gerber	Jérôme	2952	Cornol
Monsieur	Känel	Sylvain	1373	Chavornay
Monsieur	Lerch	Christian	2942	Alle
Madame	Peterhans	Vanessa	1421	Fontaines-sur-Grandson
Monsieur	Philipona	Bryan	1614	Granges

Monsieur	Sarrasin	Yanis	1937	Orsières
Monsieur	Sunier	Jeff	1433	Suchy
Monsieur	Viande	Mathieu	1127	Clarmont

10. Propositions individuelles et divers

En fin d'assemblée, M. Loïc Bardet, directeur d'AGORA, prend la parole. Il explique l'état actuel de la révision de la formation initiale pour les champs professionnels de l'agriculture. L'idée est d'avoir un CFC sur 3 ans (avec une orientation) + 1 an (facultatif) avec une deuxième orientation. Actuellement, le contenu des deux premières années, ainsi que les orientations, sont en construction. Cette nouvelle formation serait mise en œuvre en août 2024 ou août 2025. Sébastien Pasche conclut en précisant que l'AMASR soutient cette démarche. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour organiser la journée, ainsi que ses collègues du comité et clôt l'assemblée générale 2021 à 11h50.

Chavornay le 15 mai 2022

Le secrétaire

Simon Egger